

siècle, laquelle ne peut être fabriquée sur les lieux. Les chaussures, les perruques, les boucles et les boutons ont tous été confiés à des entreprises de Londres ou de New York qui se spécialisent en reproductions historiques.

Jim How, directeur de l'interprétation au parc historique national, estime que les vêtements formeront une collection unique et splendide. A son avis, les costumes intéresseront probablement les hommes autant que les femmes, du fait que les habitudes vestimentaires du XVIIIe siècle étaient tellement différentes des nôtres.

"Au XVIIIe siècle, dit-il, la femme endossait vêtement sur vêtement. Elle portait des dessous de toile, un corset baleiné et une crinoline volumineuse. Nos mannequins devront apprendre à s'asseoir, à se tenir debout, à marcher et même à respirer, serrés dans ces costumes."

M. Doyle rappelle aussi que, jusqu'au début du XVIIIe siècle, les habits féminins n'étaient pas coupés selon un patron établi, mais plutôt de façon la plus économique possible, selon des formes assez vagues. Le tissu était alors froncé ou replié, suivant les mensurations individuelles prises, au besoin, par dessus un corset baleiné.

La coupe du vêtement féminin ne s'est guère modifiée pendant la première partie du XVIIIe siècle; le "style" se trouvait dans la soie même, dont on changeait selon les saisons. C'est donc grâce au tissage même, et non à la coupe, que l'on peut assigner une date aux spécimens de vêtements de soie du début du XVIIIe siècle en montre dans les musées.

"La coupe est un art, affirme M. Doyle. C'est elle qui fait que la couture française est si merveilleuse. Dans les anciennes peintures, les robes des dames paraissent très élégantes, mais les plis sont là pour révéler le caractère rudimentaire de la coupe à cette époque. Bien que la confection se soit grandement améliorée vers la fin des années 1700, ce n'est que tard au XIXe siècle, que la coupe a atteint le degré de perfection technique qu'elle présente aujourd'hui.

"Dans notre programme de confection, il nous a fallu faire un compromis, de poursuivre M. Doyle. Nous avons conservé la ligne des habits du XVIIIe siècle, laissant à certaines coutures leurs proportions d'origine, afin d'obtenir la silhouette droite et triangulaire que le corset baleiné rendait nécessaire, mais en même temps nous avons taillé chaque robe pour qu'elle convienne à la personne qui l'endossera."

## BAISSE DES TARIFS DOUANIERS DES É.-U.

Le 1er janvier 1972 est entrée en vigueur une baisse des tarifs douaniers des États-Unis applicables à un certain nombre de produits agricoles canadiens.

La baisse des tarifs a été décidée au cours des négociations Kennedy, mais il restait quelques doutes quant à leur mise en vigueur le 1er janvier. Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, s'est dit heureux d'annoncer que le Gouvernement des É.-U. avait officiellement confirmé la mise en vigueur de la baisse des tarifs de 1972 à la date prévue.

Cette baisse signifie qu'environ 30 pour cent des produits agricoles canadiens entreront aux États-Unis en franchise. Avant le 1er janvier, la proportion était d'environ 20 pour cent.

La baisse s'applique aux produits suivants: céréales de brasserie et de distillerie, et germes maltés; pommes fraîches; sirop d'érable et sucre d'érable; navets frais; peaux de bétail; viande crue pour l'alimentation du bétail; canneberges fraîches; moutons et agneaux vivants; foin, farine de luzerne ou de graminées; mousse de tourbe, nsa; semences de trèfle incarnat; pulpe séchée de betteraves; paille; semences de céleri; plants de semis, marcottes et boutures de pommiers, de cerisiers, de poiriers et d'autres arbres fruitiers; sarasin, décortiqué ou non; chocolat non sucré.

La valeur totale des exportations aux États-Unis de ces produits en 1970 a été de \$23,578,174. Les statistiques de 1971 ne sont pas encore disponibles.

## EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Selon les estimations, l'indice synthétique non désaisonnalisé de l'emploi a diminué légèrement en septembre, tandis que l'indice désaisonnalisé a augmenté. Parmi les branches d'activité économique, la seule modification notable à l'indice désaisonnalisé a été un accroissement dans le domaine des transports, des communications et des autres services publics et une diminution dans l'extraction minière. L'indice désaisonnalisé a marqué une progression au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique; à Terre-Neuve, dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan il a diminué; dans les autres provinces il n'a que peu varié.

En septembre, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé dans toutes les branches d'activité économique, sauf dans les finances, les assurances, les affaires immobilières et les services qui ont enregistré un léger recul. Des gains ont été enregistrés dans toutes les provinces sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard.

La moyenne des heures hebdomadaires et de la rémunération horaire a augmenté en septembre au Canada dans les trois branches d'activité suivantes: extraction minière, fabrication et construction.

L'indice préliminaire non désaisonnalisé de l'emploi pour l'ensemble des activités économiques (1961=100) s'établissait à 132.5 en août, soit 2.0% de plus qu'en juillet. L'indice a légèrement diminué